

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DEPARTEMENT DE CORREZE**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DE LA COMMUNE DE DAMPNIAT**

**Délibération n° 2023-18**

Accusé de réception en préfecture  
019-211906805-20230228-CA-2022-COM-BF  
Date de télétransmission : 11/04/2023  
Date de réception préfecture : 11/04/2023

**Nombre de Conseillers:**

**En exercice     14**

**Présents       11**

**Votants        12**

**Pouvoir : Mme Pejoine-Magnaudet à M. Beynet**

**Objet : Approbation du compte de gestion 2022 de la commune**

L'an deux mille vingt-trois, et le vingt-huit mars à dix-huit heures quinze, le conseil municipal de la commune de Dampniat, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre BERNARDIE, Maire.

**Date de convocation du conseil municipal** : 20 mars 2023

**Présents:** Mmes et MM BERNARDIE, BEYNET, CHABOT, GALLAND, GODART, MARGERIT, MARTY, MERAUD, OVTCHARENKO, POMPIER et POIRIER.

**Absents excusés :** Mmes PEJOINE-MAGNAUDET, RAYNAL et M. PEREIRA

**Secrétaire de Séance** : Mme POIRIER

\*\*\*\*\*

Monsieur le maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur et que le conseil municipal ne peut valablement délibérer sur le compte administratif du maire sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le receveur municipal.

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2022. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont signé les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le maire,

A blue circular official stamp of the Municipality of Dampniat, Corrèze, is overlaid with a blue ink signature. The stamp contains the text 'MAIRIE DE DAMPNIAT' and 'CORREZE' around a central emblem.

Jean-Pierre BERNARDIE.